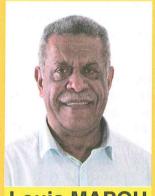
ELECTIONS LEGISLATIVES - 11 & 18 JUIN 2017

2^{ème} CIRCONSCRIPTION







Union Nationale pour l'Indépendance

Jean CREUGN

Electrices et électeurs de la Nouvelle-Calédonie,

Sous la bannière UNI, le PALIKA, l'UPM et le RDO ont choisi de s'engager dans les élections législatives des 11 et 18 juin 2017 pour assurer la présence du mouvement indépendantiste dans le débat politique et la compétition électorale qui vont avoir lieu. Cet engagement est, pour nous, l'occasion de vous demander à nouveau, comme en 2012, de réparer l'injustice que constitue la représentation déséquilibrée de notre pays au sein du Parlement français. Si vous avez le sens et le souci de la démocratie, vous devez contribuer à élire des députés indépendantistes afin que la parole du camp indépendantiste et de celles et ceux qui proposent la pleine souveraineté et l'indépendance du pays comme issue de l'Accord de Nouméa puisse aussi être portée, entendue et - c'est notre souhait - majoritairement partagée.

Les partis non-indépendantistes ont choisi de faire de ces élections législatives leur tribune pour faire campagne contre toute émancipation politique du pays. Le statu quo est pour eux l'ultime horizon indépassable au-delà duquel plus rien n'est possible. Nous sommes présents à ces élections au nom des indépendantistes pour soutenir le contraire et convaincre que la Nouvelle-Calédonie doit aller jusqu'au bout de son émancipation en accomplissant l'ultime étape qui l'y conduit, l'accession à la pleine souveraineté. C'est l'option que nous soutenons et que nous proposons de traduire par la création d'un nouvel Etat dans le Pacifique sud que nous proposons d'appeler KNC (Kanaky-Nouvelle Calédonie). Plusieurs raisons fondent notre conviction.

L'accession à la pleine souveraineté et l'indépendance est une issue inéluctable car elle correspond au sens et à l'évolution de l'histoire de notre pays. Depuis la loi cadre de 1956, les évènements politiques de 1984 puis ceux de 1988, la Nouvelle-Calédonie est engagée dans une entreprise de construction de son identité propre dans le cadre d'une démarche de décolonisation, d'émancipation et d'acquisition progressive de l'exercice des responsabilités. C'est une tendance lourde qui a traversé plusieurs générations, plusieurs statuts et plusieurs crises, qu'elle ne saurait aujourd'hui souffrir de tergiversations. Notre pays ne peut rester indéfiniment dans un perpétuel état de transition dont l'Accord de Nouméa serait la quatrième phase, après la loi cadre en 1956, le statut Fabius Pisani en 1985 et les Accords de Matignon/Oudinot en 1988. Aménager une fois de plus le statut actuel dans le cadre de la Constitution française pour prolonger encore une fois cette longue période de gestation ne sert plus à rien, sinon à prolonger un statu quo absurde puisque telle est la situation déjà acquise aujourd'hui et prise en compte par le titre XIII de la Constitution française. Accéder à la pleine souveraineté et créer un nouvel Etat dans le Pacifique reste la seule perspective nouvelle qui permette l'aboutissement d'un processus politique dont la maturation politique a été longue et qui réponde à l'exigence historique de fixer définitivement le destin de notre pays.

Continuer à compter sur l'Etat français aujourd'hui n'a plus beaucoup de sens. Son action n'a plus beaucoup d'impact sur notre vie de calédonien qui relève désormais de notre propre responsabilité et quand bien même l'Etat détient encore les compétences régaliennes, il est de moins en moins omniprésent dans le traitement des réalités calédoniennes. Quant aux intérêts propres de la France, ils sont de plus en plus d'ordre stratégique et concernent davantage la géopolitique de la région, et de moins en moins ceux de la Nouvelle-Calédonie. Si les calédoniens choisissent la pleine souveraineté, l'Etat français se résoudra sans grande difficulté à une redéfinition du lien avec le nouvel Etat. Nous proposons de le faire avec intelligence, dans le cadre du partenariat.

L'accession à la pleine souveraineté et l'indépendance n'est ni un saut dans le vide ni une aventure dans l'inconnu, contrairement aux caricatures et simplifications souvent présentées. Notre pays prépare cette perspective depuis longtemps au point qu'aujourd'hui, elle est déjà une réalité. Le périmètre de cette souveraineté et cette indépendance est bien réel et effectif puisque nous

exerçons et administrons déjà l'ensemble des compétences de gestion du pays, à l'exception de celles régaliennes. De même, nous assurons nous-mêmes la gouvernance du pays au travers d'un statut qui nous est propre et sans équivalent nulle part ailleurs, avec des modalités qui permettent le partage dans l'exercice du pouvoir et la collégialité dans la gestion des institutions. A ce point, pourquoi craindre de franchir la dernière marche de l'escalier?

A la consultation de 2018, prenons nos responsabilités et répondons avec confiance « oui » au transfert des dernières compétences encore détenues par l'Etat, à la transformation de la citoyenneté calédonienne en une nouvelle nationalité et à l'accès de notre pays à un statut international. En effectuant ce choix, nous décidons ainsi de nous constituer en un Etat indépendant. Les valeurs propres à la société pluriculturelle que nous formons et les idéaux et valeurs universels proclamées par l'ONU et la communauté internationale seront au cœur de la vie démocratique de notre nouvelle nation. Elle sera une République solidaire et laïque qui exercera sa souveraineté au travers d'un système institutionnel décentralisé et pluriel tel que nous le pratiquons déjà aujourd'hui. Ce sera un Etat qui établira des partenariats pour disposer de sa propre justice, indépendante et impartiale, de sa propre monnaie, d'un système de défense adossé à un accord de défense pour protéger sa souveraineté, d'une force de sécurité pour protéger l'ordre public et les libertés publiques et d'une capacité internationale pleine et entière lui permettant de transformer le lien actuel avec la France en des relations nouvelles et à en établir aussi avec le reste du monde, en particulier avec la région Pacifique.

C'est le projet politique que nous vous proposons parce que c'est le seul projet qui offre la possibilité de sortir collectivement du processus de l'Accord de Nouméa par le haut. La peur va être à nouveau dressée – et c'est déjà le cas - comme un rempart pour empêcher de réfléchir. Ne la laissons pas coloniser les esprits et emprisonner notre raison et notre capacité de jugement. Aller à la pleine souveraineté est un acte de responsabilité et nous sommes capables d'un tel grand choix et d'en relever le défi.

Nos candidats indépendantistes ont pour mission de porter ce projet localement dans la confrontation des idées avec les candidats non-indépendantistes qui ne proposent comme seule perspective pour notre pays que le statu quo. Ils le porteront également, s'ils sont élus députés, auprès de l'Etat, signataire et partenaire de la mise en œuvre de l'Accord de Nouméa, dont la représentation est totalement renouvelée. S'ils sont élus, les futurs députés indépendantistes auront pour mission, entre autres :

- De faire la promotion d'une solution en partenariat avec la France au sein du Parlement français, auprès du gouvernement français et du nouveau Président de la République ;
- D'expliquer comment le projet d'accession à l'indépendance prévoit de garantir les droits et les devoirs de chaque citoyen de KNC et de celles et ceux qui souhaitent y résider ;
- De défendre la tenue de la consultation de sortie et de veiller à sa bonne préparation en relayant auprès de l'Etat la nécessité de définir la phase de transition à partir du référendum de 2018 ;
- D'informer en permanence le nouveau Président de la République, le gouvernement, l'Assemblée Nationale et le Sénat de la situation et des enjeux de la consultation 2018 ;
- De prospecter les types de liens à développer après 2018 auprès des futurs partenaires potentiels du pays (La France, l'UE, l'Australie, la Nelle-Zélande, les pays du Pacifique et d'Asie,...).
- De veiller à la bonne adéquation des décisions prises au Parlement et par le gouvernement sur la Nouvelle-Calédonie avec l'objectif d'accession à la pleine souveraineté.

Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, C'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles!

Le 11 JUIN 2017, OSEZ ET SOUTENEZ LES CANDIDATS INDÉPENDANTISTES

- Louis MAPOU et Jean CREUGNET dans la 2ème circonscription